

Le golf... activité à risque ?

Il semble difficile de répondre de façon formelle à cette question tant les métiers du golf sont complexes. En effet, aucun parcours de golf ne se ressemble, ce qui rend les comparaisons en terme de sécurité impossibles. Cette complexité empêche également d'avoir des statistiques fiables sur les accidents du travail. Néanmoins il semble évident que les professions liées à l'entretien des parcours de golf, sont exposées à une multitude de risques.

Alors que faut-il faire face à un tel constat ?

Exiger par voie de règlement intérieur, et à grand coup de note de service, le port de protections individuelles.

- Il y a du bruit, portez des casques anti bruit !
- Vous risquez de prendre une balle de golf sur la tête, portez un casque !
- Vous conduisez une tondeuse, portez des chaussures de sécurité !
- Vous traitez, portez votre masque à cartouche filtrante !

Et la liste peut s'allonger encore...

Cette prévention primaire, bien que parfois nécessaire, est souvent mal acceptée des utilisateurs, car toute protection individuelle imposée est souvent subie comme une contrainte. Alors faut-il laisser faire ? Sûrement pas.

L'activité golf

Ce qui nous intéresse aujourd'hui dans le golf, c'est l'activité de l'homme au travail et sa sécurité. Mais peut-on sortir cet homme au travail, de son contexte, de son environnement ? Ceci paraît bien difficile, car nous allons prendre des décisions totalement inapplicables.

Une activité c'est simple et très complexe à la fois. Simple parce qu'elle s'énonce souvent en un seul mot : tonte, top dressing, aération, verticutting, fertilisation... Compliquée car

elle fait appel à des connaissances très spécialisées.

Mais au fait, qui sont les jardiniers de golf ? Quelles sont leurs formations ? Quelle est la formation de Monsieur Untel, et de Monsieur Telautre ? Quel qu'il soit, vous allez lui demander d'effectuer une tâche précise, une tâche qui exige des connaissances particulières, tâche qui peut être très diverse selon le besoin du moment. N'y a-t-il pas au niveau des jardiniers, un manque de formations techniques évident ?

L'activité d'un jardinier de golf se déroule dans des lieux précis qui sous-entendent des concepts bien différents.

Un terrain de golf, c'est simple vu de l'extérieur, mais lorsque l'on veut comprendre, la réalité est tout autre. Un green n'est pas un avant-green, ni un fairway, ni un rough, ni un bunker. Chaque lieu ainsi nommé recouvre une réalité, avec ses contraintes, ses obligations, son entretien bien particulier exigeant de l'opérateur une très bonne technicité. Et on pourrait encore décliner cette énumération de façon plus détaillée. En effet, l'avant-green du 7 est très pentu, celui du 3 presque plat ; le tour de green du 4 n'est pas très large coté aval... et ainsi de suite. Mais l'activité, elle va se dérouler partout. Le jardinier a-t-il intégré toutes ces données ? À chaque

fois, à chaque lieu les risques ne sont pas les mêmes.

Dans ces lieux très divers et pratiquement uniques dans leurs particularités, des tâches vont être effectuées. Tâches, nous l'avons vu, qui s'énoncent simplement, mais qui recouvrent des réalités très techniques. Demandez à un non initié, ce que veut dire tondre le gazon ? Il vous répondra : couper de l'herbe ! Mais dans un golf, derrière le mot " tonte " se cachent des réalités et des contraintes bien différentes. La tonte d'un green, n'est pas la tonte d'un rough ; et un tour de green ne se tond pas comme un avant-green. Tondre l'avant-green du 7, qui nous l'avons dit, est très pentu, ne présente pas les mêmes risques que tondre l'avant green du 3, qui est plat ! Toutes ces données ont-elles été appréhendées ?

Pour exécuter sa tâche, le jardinier va utiliser des outils, des matériels. Avez-vous remarqué que bien souvent ce sont des petits matériels, presque des jouets, pour les adultes que nous sommes. Pas étonnant que parfois, on voit les jardiniers foncer avec leur micro-machine. Et la sécurité dans tout ça ? Ne faut-il pas déjà intégrer ce problème !

Quand un néophyte parle de tondeuse, il pense à sa tondeuse personnelle qui lui permet de tondre son gazon, mais quand un jardinier de golf parle de tondeuse, c'est tout autre. Il n'y a pas une tondeuse, mais un parc de matériels, bien différents les uns des

autres, avec leurs usages bien spécifiques. Des tondeuses à main, des tondeuses auto-portées, à pneus crantés, à pneus lisses, diesel, essence, sur coussin d'air... Et vous n'utilisez pas n'importe quel matériel n'importe où. Chaque outil a un usage bien précis.

Les jardiniers de golf connaissent-ils ces matériels, contrôlent-ils les éléments de sécurité indispensables, avant de les utiliser? Comment signalent-ils les pannes ou anomalies? Combien d'entre eux ont lu la notice constructeur signalant les règles de sécurité à adopter avec tel ou tel matériel?

Lorsque vous utilisez ces matériels, bien sûr ils sont adaptés à la tâche à effectuer, mais prenons l'exemple d'une tonte de green. La machine adaptée est une tondeuse à pneus lisses, pour ne pas marquer la surface. En principe cette tâche se déroule bien, le green étant généralement assez plat. Mais compte tenu que l'avance doit être uniforme, qu'advient-il lorsque l'avant-green est très pentu? Et lorsque le green est terminé, il faut passer sur un autre green, mais avec une machine équipée de pneus entièrement lisses, et dans des déclivités importantes... Ce matériel n'est pas fait pour se déplacer dans des pentes, et il n'est pas rare que les jardiniers "se fassent peur" dans les transferts.

Quand on veut parler sécurité, on ne peut pas ignorer cela.

Jusqu'à maintenant on a parlé que du jardinier dans son travail habituel, en dehors de toute connaissance sur son environnement autre que nécessaire à son activité. Mais nous pouvons détecter un grand nombre de contraintes qui vont venir mettre de la pression sur le jardinier au moment même où il exécute sa tâche, alors que son attention doit être soutenue par la technicité des opérations.

- Une contrainte de durée : pour exécuter une tâche de tonte de green par exemple, la durée est connue, fixe, pratiquement immuable. Qu'advient-il lorsque survient une panne de matériel, ou la moindre avarie... la qualité du terrain va s'en ressentir.

- Une contrainte de qualité : cette qualité a été choisie comme image de marque du golf. Elle est bien définie et doit être respectée au risque d'en perdre les avantages.

- Une contrainte de joueurs, qui sont présents sur le terrain. En fait, le jardinier fabrique un bien qui est consommé sous ses yeux. Il exécute son travail pour la satisfaction de son client, qui est le joueur.

Qu'en est-il lorsqu'un dysfonctionnement est venu retarder les diverses opérations? Et la cohabitation, joueurs et jardiniers, ne pose-t-elle pas quelques problèmes? L'étiquette doit être respectée. Elle l'est probablement (?) entre golfeurs, mais l'est-elle entre joueurs et jardiniers? Si c'était le cas, nous n'aurions pas à enregistrer des accidents consécutifs à des jets de balle. Ne faut-il pas être plus exigeant sur ce point plutôt que de contraindre le jardinier à porter un casque?

Dans le même ordre d'idée, nous pouvons parler des compétitions exceptionnelles. Elles ne sont pas très nombreuses dans une année, mais quelle pression sur les jardiniers! En effet, ces compétitions font partie de l'image de marque du terrain, du club. Il n'y a pas de droit à l'erreur pour ces jours-là, le terrain encore plus que d'ordinaire doit être au top niveau.

- Une contrainte météorologique : quel que soit le temps, il faut tondre, des tâches incontournables sont à effectuer. Pour mémoire, une tondeuse à green a des pneus lisses, qu'en est-il lors des changements de greens, sur gazon mouillé?

- Et enfin, une contrainte majeure que représente le terrain architecturé. Les architectes de golf, pensent à l'entretien du terrain, lorsqu'ils le conçoivent. C'est déjà sur le plan, lors de sa conception, qu'un terrain peut être dangereux pour les jardiniers, dans leur activité d'entretien. Il faut prendre en compte la circulation des machines, penser que des hommes travaillent avec des machines, sur ces terrains. Une pente à 10 % et plus, c'est esthétique, mais son entretien ne peut se faire que par une prise importante de risques par le jardinier, au détriment de sa propre sécurité.

Le tableau est peut-être un peu sombre, mais le contraste évident entre l'esthétisme d'un terrain paysager et le vécu des intendants, pour atteindre cet esthétisme, autorise ces remarques.

Quand on veut parler sécurité et prévention, on comprend mieux maintenant que ce n'est pas le simple respect de la réglementation ; que la sécurité n'est pas quelque chose à

part ; qu'on ne fait pas de la sécurité comme on fait de la peinture, une couche pour faire joli... Non, la sécurité fait partie intégrante de la gestion de l'entreprise, dans toute sa hiérarchie, elle est un gage de la réussite de l'entreprise.

La sécurité et la prévention sont l'affaire de tous, et une démarche sécurité, si elle veut être efficace, doit être adaptée à chaque entreprise.

La démarche proposée dans ce qui suit, ne peut être qu'une démarche volontaire de l'entreprise, qui adhère à la méthode, et qui participe à l'élaboration de son propre plan de prévention, convaincue que celui-ci ne peut être que personnalisé pour être efficace.

1/Maîtriser la sécurité, c'est améliorer l'image de marque de l'entreprise.

- L'accident du travail est un indicateur de non-qualité, auprès des salariés, car il représente une détérioration des conditions de travail. Il nuit au prestige de la société, par rapport aux clients que sont les joueurs.

- La relation client – entreprise est un gage de performance (siège de l'entreprise, bâtiments techniques rangés, propres...). Le terrain, quant à lui, est la vitrine du bon fonctionnement du club (équipement fiable et entretenu, tenues de travail adaptées aux risques, tâches organisées.)

2/Maîtriser la sécurité, c'est renforcer la compétence des salariés.

- La reconnaissance du travail bien fait : le respect de celui qui exécute une tâche, en lui donnant tous les moyens raisonnables, possibles et adaptés pour y parvenir.

- La sécurité, une marque de professionnalisme : le professionnel sait s'organiser, sait faire, sait se protéger et protéger les autres, sait se faire apprécier et reconnaître.

3/Maîtriser la sécurité c'est engager une réflexion sécurité.

Afin d'établir un plan d'action de prévention dans l'entreprise, vous participez à la réalisation d'un diagnostic sécurité, avec l'appui du Technicien Conseil de Prévention.

Analyse des indicateurs :

- accidents du travail

- incidents
- flux du personnel-
- Dégâts matériels...

Observation de l'existant :

- fonctionnement de l'entreprise
- organisation du travail
- transmission de l'information
- déroulement d'un chantier
- infrastructures, équipements...

4/Maîtriser la sécurité c'est partager la sécurité entre tous les acteurs.



- Les dirigeants s'impliquent personnellement et de manière visible. En sécurité aussi ils doivent être les leaders. Toute la hiérarchie du club doit être concernée, du conseil d'administration à l'encadrement.

- Les responsables entraînent l'ensemble des équipes. Tout le personnel est sensibilisé à une exigence sécurité.

- Un groupe de travail est constitué, composé de la direction, du green-keeper, d'un salarié technique représentant chaque grand secteur d'activité, chargé de la réflexion, de la mise en place et du suivi de l'action.

5/Maîtriser la sécurité c'est intégrer la prévention dans les projets et les réalisations.

- Dans l'élaboration d'un projet vous êtes sensible à la sécurité.

C'est déjà sur le plan, qu'un chantier peut devenir dangereux dans sa réalisation et dans ses interventions futures.

- Avant d'exécuter des tâches, vous avez appréhendé les risques propres du chantier, compte tenu des contraintes diverses et vous avez pris les moyens et les décisions nécessaires et adaptés.

- Pendant l'exécution des travaux, votre comportement sécurité vous permet de gérer efficacement les situations nouvelles.

6/Maîtriser la sécurité c'est former les salariés.

- Pas de réussite sans esprit de sécurité :

Le personnel sensibilisé et formé (réunions d'information, campagnes d'affiches, tracts, brochures, formations techniques...), maîtrise les risques de son métier, et adopte un comportement préventif.

- La sécurité n'est pas une matière à part :

Elle se doit d'être intégrée aux techniques de travail et devient partie prenante de la formation professionnelle.

7/Maîtriser la sécurité, c'est afficher la sécurité comme valeur de progrès.

- La sécurité est un élément permanent dans le fonctionnement de l'entreprise.

C'est un réflexe qui s'applique à tout le personnel et à tous les niveaux de décision et d'intervention :

- compétence des hommes
- . organisation du travail
- . préparation des chantiers
- . choix des techniques
- . choix des matériels

Le niveau de sécurité de l'entreprise s'affiche comme le reflet de sa performance (productivité, qualité) et engendre l'amélioration des conditions de travail.

Jean-Louis MIGNON

Intendant du golf de la Vaucouleurs
(avec le concours de la M.S.A)